

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 9 juillet 2012

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MRC BROME-MISSISQUOI

Une séance ordinaire s'est tenue à l'Hôtel de Ville, le **lundi 9 juillet 2012**, à compter de 19 h 00. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Jacques Ducharme selon les dispositions du *Code municipal*.

Sont présents les conseiller(ère)s suivant(e)s :

Messieurs :	Gérald Van de Werve	Charles Crawford
	Pierre Parent	Louis Roy
		Jean Lévesque

Est absente la conseillère Michèle Desmarais.

Madame Diane Panneton est présente en l'absence de la directrice-générale Anne Pouleur.

MISE EN MARCHÉ OFFICIELLE SYSTÈME AQUEDUC

Monsieur Ducharme informe la population que le réseau de l'eau est en marche et que l'eau est potable.

PRÉSENTATION DU SITE WEB

Présentation du site web par le conseiller Charles Crawford.

RÉS 114-07-12 – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Charles Crawford,
Appuyé du conseiller Gérald Van de Werve
Il est résolu à l'unanimité

QUE : Ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté ci-bas en retranchant le point numéro 6.7 : Installation d'un stop Pinacle/des Saules

Mise en marche officiel du système d'aqueduc

Présentation du site web

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 4 juin 2012
3. Adoption du procès-verbal du 18 juin 2012
4. Suivis et infos du maire
5. Adoption des comptes à payer
6. Correspondance
7. Adoption du projet de règlement relatif au règlement de 128-2010-07 portant sur les conditions d'émission de permis de construction et fixant la date de l'assemblée publique de consultation
8. Abrogation du règlement 133-06-10 portant sur la location des salles de l'Hôtel de Ville et de la salle d'exposition du Grammar School
9. Adoption du règlement 116-01-2005(12) accordant une rémunération aux membres du conseil municipal
10. Adoption du règlement 117-01-2005(12) déléguant à tout fonctionnaire ou employé de la municipalité le pouvoir d'autoriser des dépenses

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 9 juillet 2012

11. Dénomination du chemin privé Jobin
12. Émission d'un permis aire PIIA projet de signalisation commerciale au village
13. Émission d'un permis aire PIIA construction d'une maison unifamiliale
14. Émission d'un permis aire PIIA 7 chemin Dunham abattage d'un arbre en cour avant
15. Demande de subvention du TAC pour les journées de la culture
16. Approbation du contrat du directeur incendie
17. Achat d'une piscine pour remplacer celle du camion #761 du service incendie
18. Résolution autorisant le MTQ à implanter 8 panneaux « respect de la part des motocyclistes » sur les routes de la municipalité
19. Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment
20. Séances ordinaires du conseil municipal
21. Modification du calendrier municipal
22. Émission d'un chèque en faveur d'Excavation St-Pierre & Tremblay Inc.
23. Émission d'un chèque en faveur de Génivar
24. Émission d'un chèque en faveur de J.O. Lévesque
25. Émission d'un chèque en faveur d'Aquatech
26. Émission d'un chèque en faveur d'Excavation St-Pierre & Tremblay
27. Émission d'un chèque en faveur de Les Produits d'Entreposage Pedlex Ltée
28. Émission d'un chèque en faveur de Serge Poirier
29. Réparation conduite aqueduc 6 rue de l'Église
30. Varia
31. Questions des contribuables
32. Levée de la séance

ADOPTÉ

RÉS 115-07-12 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 JUIN 2012

Il est résolu à l'unanimité

D' : Adopter le procès-verbal du 4 juin 2012 tel que rédigé par la directrice.

ADOPTÉ

RÉS 116-07-12 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 JUIN 2012

Il est résolu à l'unanimité

D' : Adopter le procès-verbal du 4 juin 2012 tel que rédigé par la directrice.

ADOPTÉ

SUIVIS & INFOS DU MAIRE

Monsieur Ducharme donne des informations à l'assemblée sur les points suivants :

- Marché public;
- Réaménagement hôtel de ville;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 9 juillet 2012

- Noces d'or Sherman et Norma Young;
- Rampe pour handicapés Grammar School;
- Mise en candidature poste d'aménagement développement municipal;
- Terrain de jeux loisirs pour enfants

RÉS 117-07-12 – ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Gérald Van de Werve,
Appuyé du conseiller Charles Crawford
Et résolu à l'unanimité

QUE : Ce conseil paye et adopte la liste des comptes à payer décrites ci-bas :

1273	Duotel Inc.	Achat téléphone BIT	262,95
1274	MRC de Brome-Missisquoi	2 ^{ème} versement quote-part	35 384,50
1275	Ministre des Finances	1 ^{er} versement Sûreté Québec	ANNULÉ
1276	Ministre des Finances	1 ^{er} versement Sûreté Québec	90 912,00
1277	Bell Canada	Téléphone	719,30
1278	Reid François	HP. Voirie & incendie	2 700,00
1279	Steven Picher	Entretien voirie	494,40
1280	Bell Canada	Téléphone	719,30
1281	La Tournée des 20	Participation financière	800,00
1282	Ministre des Finances	Déductions à la source 2011	133,33
1283	Eden G. Muir		490,00
1284	Steven Picher	Entretien voirie	504,70
1285	Postes Canada	Media poste messenger	100,86
1286	Groupe Ade	Entretien voirie	1 954,58
1287	Alphonse Van Herck	Entretien voirie	50,00
1288	Aquatech Inc.	Analyses eau	2 026,44
1289	Aréo-Feu Ltée	Pces acc. Serv. Incendie	4 553,01
1290	Cabinets Joe Portatifs Ern.	Location mensuelle	390,91
1291	Cable Axion Digital Inc.	Internet mensuel	295,71
1292	Centre du pneu FML	Entretien voirie	923,77
1293	Concassage Pelletier Inc.	Entretien voirie	20 282,54
1294	Copie-Tek	Articles bureau	209,89
1295	CSE Incendie & Sécurité Inc.	HP. Consultant sécurité civile	2 217,87
1296	Nopac Environnement	Cont. Ordures	286,25
1297	Bruno de Kinder	Prod. Messenger	245,33
1298	Dépanneur du Village	Frs. Poste	224 65
1299	Dicom	Messagerie	39,07
1300	Duotel Inc.	Administration & informatique	112,68
1301	Gestim	HP mensuels urbanisme	6 417,62
1302	EXP	HP expertise voirie	3 547,15
1303	Groupe Maska	Ent. voirie	16,04
1304	Groupe Maska Inc.	Ent. voirie	113,23
1305	Henri St-Pierre	Enlèvement gros déchets	2 094,54
1306	J.A. Beaudoin Const. Ltée	Ent. voirie	19 212,40
1307	Joanne Ouellette	Aménagement parcs municipaux	143,18
1308	J.O. Lévesque Inc.	Aménagement parc municipaux	283,23
1309	Lab. Analyse SM Inc.	Analyses eau	321,93

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 9 juillet 2012

1310	Les Équipements Lagüe Ltée	Ent. voirie	502,67
1311	Lamothe Energie Inc.	Carburant	88,77
1312	L'Arsenal Équip. Incendies	Coffre outils	83,37
1313	Linda Tétreault	Cont. Ent. HV	624,75
1314	Michel Paulis	Ent. voirie	90,82
1315	Multi Routes Inc.	Ent. voirie ch. Magnésium	37 996,94
1316	Orizon Mobile	Radios portatifs	1 785,51
1317	Papeterie l'Écologic Enr.	Art. papeterie	815,86
1318	Paradis Lemieux Francis	HP contentieux	8 824,35
1319	Anne Pouleur	Petite caisse	165,95
1320	Régie Int. Élimination B.M	Prélèvement gros déchets	793,53
1321	Restaurant Lyvano	Aliments	229,95
1322	Soudure Brault Inc.	Ent. voirie	95,81
1323	Techno-Contrôle 2000	Insp. Mat. Incendie	150,62
1324	Télé Page	Frs. Mensuels pagettes	201,15
1325	Ville de Bromont	Formation incendie	1 090,34
1326	Ville de Dunham	Cont. Ordures & Frs entente intermunicipale incendie	6 621,14
1327	William Sayers	Emb. parcs municipaux	316,18
1328	Kimberly Nichols	HP site web	224,20
1329	Y. Gosselin Fils Ltée	Art. entretien	547,59

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits pour payer la dépense décrite plus-haut.

ADOPTÉ

CORRESPONDANCE

RÉS 118-07-12 – FÊTE AU VILLAGE AMÉNAGEMENT DU CENTRE DE LOISIRS PAUL GOODHUE

Il est proposé par le conseiller Charles Crawford,
Appuyé du conseiller Pierre Parent
Et résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg aménagera le centre des loisirs Paul Goodhue à l'occasion de la Fête au village pour un montant de ± 900 \$ en installant des toilettes chimiques et en préparant le terrain de volleyball ainsi que l'intérieur du centre des loisirs.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits pour payer la dépense décrite plus-haut.

ADOPTÉ

RÉS 119-07-12 – DEMANDE DE PARTICIPATION DE LA MUNICIPALITÉ À LA FÊTE AU VILLAGE

Il est proposé par le conseiller Louis Roy,
Appuyé du conseiller Jean Lévesque
Et résolu à l'unanimité

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 9 juillet 2012

QUE : La Municipalité de Frelighsburg participe financièrement au montant de 2004,00 \$ pour la tenue de la Fête au village le 4 août prochain en regard des prévisions budgétaires qui lui ont été soumises le 6 juillet 2012;

QUE : Ce montant sera versé à Vitalité Frelighsburg dans le cadre de la demande déposée le 6 juillet 2012.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits pour payer la dépense décrite plus-haut.

ADOPTÉ

RÉS 120-07-12 - DEMANDE D'ÉMISSION D'UN PERMIS DE RÉUNION AUPRÈS DE LA RÉGIE DES ALCOOLS DES COURSES ET DE JEUX

Il est proposé par le conseiller Jean Lévesque,
Appuyé du conseiller Gérald Van de Werve
Et résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg avise la Régie des alcools des courses et des jeux qu'il y aura vente d'alcool sur sa propriété, au centre des loisirs Paul Goodhue à l'occasion de la « Fête au Village », le 4 août prochain.

ADOPTÉ

RÉS 121-07-12 - AUTORISATION DE PASSAGE FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SPORTS CYCLISTES

Il est proposé par le conseiller Gérald Van de Werve,
Appuyé du conseiller Louis Roy
Et résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg autorise le passage de la course cycliste « l'Échappée Belle » sur les chemins municipaux, le 16 septembre prochain.

ADOPTÉ

RÉS 122-07-12 - PROJET VIRAGE RIVAGE

Il est proposé par le conseiller Louis Roy,
Appuyé du conseiller Pierre Parent
Et résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg poursuive le projet Virage Rivage de l'organisme Bassin versant de la baie Missisquoi pour terminer la végétalisation des bandes riveraines de la rivière aux Brochets.

ADOPTÉ

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 9 juillet 2012

RÉS 123-07-12 - ENTENTE ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG ET DENIS J. HAPPY

Il est proposé par le conseiller Charles Crawford,
Appuyé du conseiller Gérald Van de Werve
Et résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg signe une entente, sur une base annuelle, au montant de 2 500 \$, avec le sculpteur Denis J. Happy pour que 9 de ses sculptures soient exposées à l'intérieur du noyau villageois;

QUE : Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tout document se référant à ce dossier.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits pour payer la dépense décrite plus-haut.

ADOPTÉ

INSTALLATION D'UN STOP CHEMINS PINACLE ET DES SAULES

Le dossier est référé au comité voirie.

RÉS 124-07-2012 - ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF AU RÈGLEMENT 128-2010-07 PORTANT SUR LES CONDITIONS D'ÉMISSION DE PERMIS DE CONSTRUCTION ET FIXANT LA DATE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Il est proposé par le conseiller Louis Roy,
Appuyé du conseiller Gérald Van de Werve
Et résolu à l'unanimité

QUE : Le conseil municipal adopte le projet de règlement sur les conditions d'émission de permis de construction portant le numéro 128-2010-07;

QUE : Le règlement a pour objet de permettre la reconstruction de bâtiments principaux existants avant 1994 sur des terrains ne faisant pas frontage sur une rue publique ou privée conforme au règlement de lotissement.

QUE : Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée publique de consultation sera tenue le 17 juillet 2012, à 19 h, au 2, Place de l'Hôtel de Ville à Frelighsburg. Lors de cette assemblée de consultation, le maire expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

ADOPTÉ

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 9 juillet 2012

RÉS 125-07-12 - ABROGATION DU RÈGLEMENT 133-06-10 PORTANT SUR LA LOCATION DES SALLES DE L'HÔTEL DE VILLE ET DE LA SALLE D'EXPOSITION DU GRAMMAR SCHOOL

- ATTENDU l'avis de motion du 8 mai 2012 concernant des modifications à être apportées au règlement 133-06-10;
- ATTENDU QUE le conseil a adopté, lors de la séance ordinaire du 4 juin 2012, une politique sur la location des salles de l'Hôtel de Ville et de la salle d'exposition du Grammar School, plutôt que de modifier le règlement 133-06-10;
- EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Gérald Van de Werve, Appuyé du conseiller Pierre Parent Et résolu à l'unanimité
- QUE : Le règlement 133-06-2012 portant sur la location des salles de l'Hôtel de Ville et la salle d'exposition du Grammar School soit par la présente abrogé et annulé.

ADOPTÉ

RÉS 126-07-12 - ADOPTION DU RÈGLEMENT 116-01-2005(12) ACCORDANT UNE RÉMUNÉRATION AUX MEMBRES DU CONSEIL

- ATTENDU QUE l'article 1 de la loi sur le traitement des élus municipaux donne le droit au conseil d'une municipalité de fixer par règlement la rémunération de son maire et des autres membres;
- ATTENDU l'article 2 de la loi donnant lieu à une rémunération additionnelle pour le poste de maire suppléant;
- ATTENDU QUE le présent règlement vient modifier les articles 1, 2 et 6 du règlement 116-01-2005(11) aux fins de couvrir l'exercice financier de l'année 2012;
- ATTENDU QU' un avis de motion a été donné à la séance spéciale du lundi 4 juin 2012, par le conseiller Louis Roy;
- ATTENDU QU' une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil le 4 juin 2012, avant la séance ordinaire du 9 juillet 2012, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;
- ATTENDU QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière mentionne lors de la séance ordinaire que ce règlement a pour objet d'accorder une rémunération aux membres du conseil municipal et vient modifier les articles 1, 2 et 6 du règlement 116-01-2005(11) aux fins de couvrir l'exercice financier de l'année 2012;
- ATTENDU QUE ce règlement est rétroactif au 1er janvier 2012;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 9 juillet 2012

À CES CAUSES : Il est proposé par le conseiller Louis Roy,
Appuyé par le conseiller Jean Lévesque
Le conseiller Pierre Parent signifie son opposition à
l'adoption du règlement.
Et il est résolu à quatre (4) voix contre une (1)

QUE : Le règlement 116-01-2005(12) est adopté et décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

La municipalité de Frelighsburg verse aux membres du conseil municipal comme rémunération pour tous les services qu'ils rendent à la municipalité à quelque titre que ce soit, la somme annuelle des montants suivants :

- a) 8 307,00 \$ dans le cas du maire
- b) 4 953,72 \$ dans le cas du maire-suppléant
- c) 2 769,12 \$ dans le cas des conseiller(ère)s

Et pour les dédommager d'une partie des dépenses inhérentes à leur fonction, la municipalité verse une allocation annuelle de :

- a) 4 153,56 \$ dans le cas du maire
- b) 2 476,80 \$ dans le cas du maire-suppléant
- c) 1 384,44 \$ dans le cas des conseiller(ère)s

ARTICLE 2

La rémunération des membres du conseil municipal est indexée de 2,5 % pour l'exercice financier couvrant l'année 2012;

ARTICLE 6

Le présent règlement couvre l'exercice financier 2012;

ARTICLE 7

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ

RÉS 127-07-12 - ADOPTION DU RÈGLEMENT 117-01-2005(12) DÉLÉGUANT À TOUT FONCTIONNAIRE OU EMPLOYÉ DE LA MUNICIPALITÉ LE POUVOIR D'AUTORISER DES DÉPENSES

ATTENDU QU' en vertu de l'article 960.1 du code municipal du Québec, la Municipalité de Frelighsburg peut déléguer à tout fonctionnaire ou employé de la municipalité le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats;

ATTENDU QUE par souci d'efficacité la municipalité de Frelighsburg désire se prévaloir de ce pouvoir;

ATTENDU QUE le présent règlement couvre l'exercice financier 2011 et que ce conseil désire le reconduire pour l'année 2012;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 9 juillet 2012

ATTENDU QU' il y a lieu de modifier les articles 3 et 4 du règlement 117-01-2005(11) en regard de l'exercice financier 2012;

ATTENDU QU' un avis de motion a dûment été donné à la séance ordinaire du 4 juin 2012 par la conseillère Michèle Desmarais;

ATTENDU QU' une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil le 4 juin 2012, avant la séance ordinaire du 9 juillet 2012, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière mentionne lors de la séance ordinaire que ce règlement a pour objet de déléguer à tout employé ou fonctionnaire de la Municipalité le pouvoir d'autoriser des dépenses et de modifier l'année de l'exercice financier pour le reconduire en 2012;

À CES CAUSES : Il est proposé par le conseiller Charles Crawford, Appuyé du conseiller Gérald Van de Werve Et résolu à l'unanimité

QUE : Le règlement 117-01-2005(12) est adopté et décrète ce qui suit :

ARTICLE 3

Le pouvoir d'autoriser des dépenses au nom de la Municipalité est délégué à l'inspecteur municipal pour des travaux d'entretien de voirie ne dépassant pas la somme de 15 000 \$ par mois, pour l'exercice financier couvrant l'année 2012;

ARTICLE 4

Le pouvoir d'autoriser des dépenses au nom de la Municipalité est délégué à la directrice générale pour des dépenses relevant des départements de voirie, incendie et administration, ne dépassant pas la somme 1 000 \$ par mois, pour l'exercice financier couvrant l'année 2012;

ARTICLE 5

Le pouvoir d'autoriser des dépenses au nom de la Municipalité est délégué au directeur incendie pour faire l'entretien et la réparation des équipements nécessaires au combat des incendies ne dépassant pas la somme de 1 000 \$ par mois pour l'exercice financier couvrant l'année 2012;

ARTICLE 6

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ

RÉS 128-07-12 - DÉNOMINATION DU CHEMIN PRIVÉ JOBIN

CONSIDÉRANT la demande de François Jobin, propriétaire du développement Jobin, soumise à la séance ordinaire

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 9 juillet 2012

du conseil le 9 juillet 2012, dans laquelle il désire donner une dénomination au chemin privé;

CONSIDÉRANT QUE la demande concerne le chemin privé perpendiculaire au chemin public Verger Modèle d'une longueur de 430 m.l.;

CONSIDÉRANT QUE trois résidences y seront implantées;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est d'accord à ce que le chemin porte le nom du promoteur;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par le conseiller Jean Lévesque, Appuyé du conseiller Gérald Van de Werve Et résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg nomme ce chemin privé « Chemin Jobin » et le soumette pour approbation à la Commission de toponymie.

ADOPTÉ

RÉS 129-07-12 - ÉMISSION D'UN PERMIS AIRE PIIA PROJET DE SIGNALISATION COMMERCIALE AU VILLAGE

Il est proposé par le conseiller Gérald Van de Werve, Appuyé par le conseiller Jean Lévesque Et résolu à l'unanimité

QUE : Ce conseil autorise l'émission d'un permis en faveur de l'installation sur les poteaux situés aux carrefours des enseignes directionnelles indiquant la distance et la direction à suivre pour rejoindre le commerce.

ADOPTÉ

RÉS 130-07-12 - ÉMISSION D'UN PERMIS AIRE PIIA CONSTRUCTION D'UNE MAISON UNIFAMILIALE NO 12-016

Il est proposé par le conseiller Gérald Van de Werve, Appuyé du conseiller Jean Lévesque Et résolu à l'unanimité

QUE : Ce conseil autorise l'émission du permis no 12-016 pour la construction d'une maison unifamiliale au 100, route 237 sud.

ADOPTÉ

RÉS 131-07-12 - ÉMISSION D'UN PERMIS AIRE PIIA CONSTRUCTION D'UNE REMISE AU 94, ROUTE 237 SUD NO 12-017

Il est proposé par le conseiller Gérald Van de Werve, Appuyé du conseiller Jean Lévesque Et résolu à l'unanimité

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 9 juillet 2012

QUE : Ce conseil autorise l'émission du permis no 12-017 pour la construction d'une remise au 94, route 237 sud.

ADOPTÉ

RÉS 132-07-12 – ÉMISSION D'UN PERMIS AIRE PIIA ABATTAGE D'UN ÉRABLE À GIGUÈRE AU 7, CHEMIN DUNHAM, NO 12-018

Il est proposé par le conseiller Gérald Van de Werve,
Appuyé du conseiller Jean Lévesque
Et résolu à l'unanimité

QUE : Ce conseil autorise l'émission du permis no 12-018 pour l'abattage d'un érable à giguère au 7, chemin Dunham.

ADOPTÉ

RÉS 133-07-12 – DEMANDE DE FINANCEMENT DU TAC

CONSIDÉRANT la demande de financement du Festiv'Art de Frelighsburg envoyée à la Municipalité en date du 5 juillet 2012;

CONSIDÉRANT QUE Festiv'Art demande à la Municipalité de financer diverses activités pour un total de 10 124 \$;

CONSIDÉRANT QUE dans la demande de financement, la Municipalité s'engage à acheter du matériel audio-visuel au montant de 1 149 \$ lequel permettra de visualiser des entrevues réalisées avec des artistes exposant au Grammar School et de projeter en continu au bureau d'information touristique un documentaire réalisé à partir du concours organisé par la Presse sur le plus beau village du Québec;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Pierre Parent,
Appuyé du conseiller Gérald Van de Werve
Et résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg participe financièrement aux activités soumises par Festiv'Art pour un montant de 8 975 \$;

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits pour payer la dépense décrite plus-haut.

ADOPTÉ

RÉS 133-07-12 – APPROBATION DU CONTRAT DU DIRECTEUR INCENDIE

Il est proposé par le conseiller Charles Crawford,
Appuyé du conseiller Louis Roy
Le conseiller Gérald Van de Werve signifie son opposition à l'approbation du contrat
Et il est résolu à quatre (4) voix contre une (1)

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 9 juillet 2012

QUE : Ce conseil approuve la version finale du contrat de travail, signée le 27 juin 2012, entre Monsieur Bernard Ouellet, directeur incendie et la Municipalité de Frelighsburg.

ADOPTÉ

RÉS 134-07-12 - ACHAT D'UNE PISCINE POUR REMPLACER CELLE DU CAMION 761 DU SERVICE INCENDIE

Il est proposé par le conseiller Gérald Van de Werve,
Appuyé du conseiller Louis Roy
Et résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg achète une piscine chez Fold a Tank Co. au montant de 1 513 \$ pour remplacer celle du camion 761 du service incendie.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits pour payer la dépense décrite plus-haut.

ADOPTÉ

INSTALLATION DE 8 PANNEAUX RESPECT DE LA PART DES MOTOCYCLISTE SUR LES ROUTES DE LA MUNICIPALITÉ EN ACCORD AVEC LE MTQ

Remis, le conseil demande à ce que le CCU donne ses recommandations quant à l'emplacement des enseignes. Les conseillers Gérald Van de Werve et Pierre Parent sont tout à fait en désaccord avec la remise de l'adoption de la résolution à une date ultérieure.

DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Le dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment est déposé à la table du conseil.

RÉS 135-07-12 - SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Il est proposé par le conseiller Charles Crawford,
Appuyé du conseiller Jean Lévesque
Et résolu à l'unanimité

QUE : Ce conseil nomme Madame Diane Panneton, adjointe administrative pour assister et prendre les minutes des séances du conseil municipal pour le temps du retour progressif de la directrice générale.

ADOPTÉ

RÉS 136-07-12 - MODIFICATION DU CALENDRIER MUNICIPAL

Il est proposé par le conseiller Charles Crawford,
Appuyé du conseiller Louis Roy
Et résolu à l'unanimité

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 9 juillet 2012

QUE : La Municipalité de Frelighsburg modifie le calendrier de la tenue des séances ordinaires du conseil pour annuler la séance ordinaire du 6 août en regard de la période des vacances estivales.

ADOPTÉ

RÉS 137-07-12 - ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR D'EXCAVATION ST-PIERRE & TREMBLAY INC.

Il est proposé par le conseiller Louis Roy,
Appuyé du conseiller Gérald Van de Werve
Et résolu à l'unanimité

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émette un chèque en faveur d'Excavation St-Pierre & Tremblay Inc. au montant de 1 897,09 \$, conformément à la recommandation de paiement de François Reid du 18 juin 2012 pour le projet d'assainissement des eaux usées lot 1;

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits pour payer la dépense décrite plus-haut.

ADOPTÉ

RÉS 138-07-12 - ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR DE GÉNIVAR

Il est proposé par le conseiller Gérald Van de Werve,
Appuyé du conseiller Louis Roy
Et résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg émette un chèque en faveur de Génivar au montant de 3 659,42 \$, facture 0240016, conformément à la recommandation de paiement de François Reid du 5 juillet 2012 ;

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits pour payer la dépense décrite plus-haut.

ADOPTÉ

RÉS 139-07-12 - ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR DE J.O. LÉVESQUE LTÉE

Il est proposé par le conseiller Louis Roy,
Appuyé du conseiller Charles Crawford
Et résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg émette un chèque en faveur de J. O. Lévesque au montant de 862,84 \$ factures 5353289-1 et 5340940-1, conformément aux recommandations de paiements de François Reid de juin et juillet 2012.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 9 juillet 2012

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits pour payer la dépense décrite plus-haut.

ADOPTÉ

RÉS 140-07-12 - ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR D'AQUATECH

Il est proposé par le conseiller Pierre Parent,
Appuyé du conseiller Gérald Van de Werve
Et résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg émet un chèque en faveur d'Aquatech au montant de 3 517,95 \$ facture 033832, conformément à la recommandation de paiement de François Reid du 5 juillet 2012.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits pour payer la dépense décrite plus-haut.

ADOPTÉ

RÉS 141-07-12 - ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR D'EXCAVATION ST-PIERRE & TREMBLAY

Il est proposé par le conseiller Jean Lévesque,
Appuyé du conseiller Pierre Parent
Et résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg émet un chèque en faveur d'Excavation St-Pierre et Tremblay au montant de 4 932,43 \$ facture 010175, conformément à la recommandation de paiement de François Reid du 17 mai 2012.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits pour payer la dépense décrite plus-haut.

ADOPTÉ

RÉS 142-07-12 - ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR DE LES PRODUITS D'ENTREPOSAGE PEDLEX LTÉE

Il est proposé par le conseiller Louis Roy,
Appuyé du conseiller Gérald Van de Werve
Et résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg émette un chèque en faveur de Les Produits d'Entreposage Pedlex Ltée au montant de 440,51, facture 656356, conformément à la recommandation de paiement de François Reid du 11 juin 2012.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 9 juillet 2012

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits pour payer la dépense décrite plus-haut.

ADOPTÉ

RÉS 143-07-12 - ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR DE SERGE POIRIER

Il est proposé par le conseiller Jean Lévesque,
Appuyé du conseiller Gérald Van de Werve
Et résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg émette un chèque en faveur de Serge Poirier au montant de 2 350,00 \$, factures 588667 & 588670, pour l'aménagement des parcs municipaux et du site de l'usine d'épuration.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits pour payer la dépense décrite plus-haut.

ADOPTÉ

RÉS 144-07-12 - RÉPARATION CONDUITE AU 6, RUE DE L'ÉGLISE

Il est proposé par le conseiller Charles Crawford,
Appuyé du conseiller Jean Lévesque
Et résolu à l'unanimité

Le conseiller Pierre Parent se retire de la table du conseil et quitte la salle des délibérations.

QUE : Suite à une étude exhaustive de la situation, la Municipalité de Frelighsburg verse au propriétaire du 6, rue de l'Église une compensation de 240,48 \$ pour la réparation de la conduite d'eau potable.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits pour payer la dépense décrite plus-haut.

ADOPTÉ

VARIA

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT DE FRELIGHSBURG

Madame Johanne Ouellet, présidente du comité d'embellissement de Frelighsburg, fait état de la situation sur les travaux d'embellissement qui ont été réalisés à ce jour sur les terrains des parcs municipaux.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 9 juillet 2012

RÉS 145-07-12 - PACTE RURAL SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE FRELIGHSBURG AJOUT D'UN MONTANT

CONSIDÉRANT la demande de Madame Andrée Poulin Potter de la société d'histoire de Frelighsburg, soumise au conseil municipal le 9 juillet 2012, d'ajouter un montant de 200 \$ à la contribution municipale du pacte rural 2012;

CONSIDÉRANT QUE la demande de Madame Poulin Potter est formulée aux fins d'équilibrer le bilan financier concernant la rédaction et la production du livre sur l'histoire de la pomiculture à Frelighsburg.

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Jean Lévesque,
Appuyé du conseiller Gérald Van de Werve
Et résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg ajoute une somme de 200 \$ à la contribution municipale au pacte rural de 2 500 \$.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits pour payer la dépense décrite plus-haut.

ADOPTÉ

RÉS 146-07-12 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Louis Roy,
Appuyé du conseiller Gérald Van de Werve
Et résolu à l'unanimité

DE : Lever la séance.

ADOPTÉ

Jacques Ducharme
Maire

Anne Pouleur
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Je, Anne Pouleur, directrice générale et secrétaire-trésorière, ai répété deux (2) fois le no de Résolution RÉS 133-07-12 :

1. **RÉS 133-07-12 - DEMANDE DE FINANCEMENT DU TAC**
2. **RÉS 133-07-12 - APPROBATION DU CONTRAT DU DIRECTEUR INCENDIE**

Anne Pouleur
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière